

POLITIQUE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Parce que nous voulons demeurer un acteur majeur dans l'hévéaculture et le palmier à huile en Côte d'Ivoire, tout en assumant notre responsabilité sociétale, nous (la direction de la SOGB), nous sommes engagés dans une démarche de management de la Santé et Sécurité au Travail (SST) avec pour référence la norme Internationale ISO 45001 : 2018.

Pour cela, notre politique SST s'appuiera sur les engagements suivants :

- **Procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail** à travers l'analyse régulière des conditions des travail ;
- **Satisfaire aux exigences légales et autres exigences applicables** notamment à travers la veille légale et réglementaire en matière de SST et la mise en œuvre d'action pour lever toutes les non-conformités réglementaires ;
- **Eliminer les dangers et réduire les risques SST** par la mise en œuvre des processus d'identification continue et proactive des dangers et d'utilisant de la hiérarchie des mesures de prévention pour l'élimination des dangers et la réduction des risques pour la SST ;
- **Améliorer de façon continue le management et la performance SST** en promouvant une culture favorable au système de management de la SST et en identifiant des actions d'amélioration issues des évaluations de la conformité, des audits internes et des revues de direction ;
- **Consulter et faire participer les travailleurs ou leurs représentant** à travers les séances de travail avec les représentants des travailleurs pour discuter des questions liées à la SST, la tenue de « minutes de sécurité » avec les travailleurs de tous les service sur des thèmes liés à la SST.

La mise en œuvre de la présente politique passera par **l'établissement d'objectifs de SST à mettre à jour au besoin**, dans l'optique d'améliorer le Système de Management de la SST et la performance en SST.

Aussi, conscients du fait que l'atteinte de ces engagements et objectifs passe par l'implication et l'adhésion de tous, nous ne ménagerons aucun effort pour la communication de cette politique à l'ensemble du personnel.

Tout en assumant la pleine et entière responsabilité et l'obligation de devoir rendre compte de la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail, je délègue au Chef de Département Développement Durable, la gestion du Système de Management de la SST. Je m'engage à lui apporter mon soutien et je demande la même implication de la part de tous les responsables et l'ensemble du personnel.

SOGB, le 16 Septembre 2024

Le Directeur Général

Jean-Christophe DIENST

